

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-386-1929 Congé.

n° 72-386-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 janvier 1929

Numéro JO

n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro

31 janvier 1929

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de huit mois à passer en Nouvelle-Calédonie est accordé à M.Laîné, administrateur adjoint de 1re classe des colonies, qui réunit les conditions réglementaires de séjour pour l'obtention de ce congé.